

**Arrêté du 28 Joumada El Oula 1444 correspondant au 22 décembre 2022 portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps des fonctionnaires du ministère de l'industrie pharmaceutique.**

-----

Par arrêté du 28 Joumada El Oula 1444 correspondant au 22 décembre 2022, la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps communs et corps des praticiens médicaux généralistes de santé publique, du ministère de l'industrie pharmaceutique est composée, conformément au tableau ci-après :

CORPS	REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION		REPRESENTANTS DU PERSONNEL	
	Membres titulaires	Membres suppléants	Membres titulaires	Membres suppléants
Corps communs	Timesguida Islam	Bougherbel Abderrahmane	Zakari Samir	Mesbouk Zohir
Corps des praticiens médicaux généralistes de santé publique	Hamoumou Salah Eddine	Bouhafis Alaa Eddine	Belahda Madiha	Benyoucef Mosbah Amel
	Amrouni Mehdi	Touati Mohammed Amine	Sayer Samia	Ait Taib Wahiba

La commission administrative paritaire est présidée par M. Timesguida Islam, directeur de l'administration et des moyens.

-----